

Les députés votent l'interdiction des « colliers de dressage » sur les chiens et chats

La proposition de loi, portée par la députée Renaissance Corinne Vignon, en lien avec la Fondation Brigitte Bardot, a été adoptée en première lecture par 111 voix contre 5.



Une dérogation est prévue pour les services des armées utilisateurs de chiens et pour les opérations de capture d'animaux dangereux et errants. (Illustration) LP/Olivier Lejeune



Par Le Parisien avec AFP



Le 17 janvier 2023 à 00h10

0

Un pas de plus en faveur du bien-être animal. L'Assemblée nationale a voté à la quasi-unanimité ce lundi soir une proposition de loi macroniste pour interdire les colliers dits de « dressage », électriques, étrangleurs et à pointes sur les chiens et les chats, en raison des souffrances qu'ils provoquent.

Le texte vise à interdire « l'utilisation sur les chiens et les chats de tout dispositif à décharge électrique, étrangleur sans boucle d'arrêt ou dont les pointes sont tournées vers le corps de l'animal ». Tout contrevenant s'expose à une amende administrative de 750 euros, voire 3 750 euros en cas de récidive ou pour les professionnels du dressage.

À lire aussi **Faire dresser son chien ou son chat, ça vaut le coup ?**

La proposition de loi interdit aussi la vente, la cession onéreuse ou gratuite et la publicité de ces « colliers de dressage », passibles d'une amende administrative de 3 000 euros pour une personne physique et de 15 000 euros pour une personne morale.

La proposition de loi était portée par la députée Renaissance Corinne Vignon, en lien avec la Fondation Brigitte Bardot. « Brûlures », « perte de poils », comportements de « terreur », « paralysie », l'élue de Haute-Garonne a dénoncé à la tribune les « lésions physiques et psychiques » que causent aux animaux ces « colliers de dressage » coercitifs, « pas efficaces et contre-productifs ».





« Mettre un terme à la maltraitance banalisée »


Adopté en première lecture par 111 voix contre 5, ce texte doit désormais être transmis au Sénat. Les seuls votes contre sont venus du Rassemblement national, divisé avec également 19 pour et 6 abstentions.


Le miniprout de l'Agriculture Marc Fesneau a salué « une avancée en faveur de la lutte contre la maltraitance animale », au moment où les « attentes sociétales sont de plus en plus fortes » en la matière.

La Fondation Brigitte Bardot s'est réjouie que ce texte participe à « mettre un terme à la maltraitance banalisée par l'éducation violente des animaux, dont les séquelles physiques et les




conséquences traumatiques augmentent le risque de dangerosité et mènent à de nombreux cas d'abandons et d'euthanasies », selon elle.

Fondation Brigitte Bardot 
@FBB_Officiel · [Suivre](#) 

[#PPLColliers](#)
VICTOIRE : L'interdiction des colliers de torture vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale !
Félicitations à [@CorinneVignon](#) et [@DeputesRE](#), à l'initiative de ce texte, ainsi qu'aux groupes parlementaires, qui ont tous soutenu cette proposition de loi... 

11:14 PM · 16 janv. 2023 

[Lire la conversation complète sur Twitter](#)

 53  Répondre  Partager

[Lire 1 réponse](#)

Seule l'exception accordée aux militaires a été critiquée par la LFI Anne Stambach-Terrenoir. Ajoutée en commission, une dérogation est en effet prévue pour les services des armées utilisateurs de chiens et pour les opérations de capture d'animaux dangereux et errants.

Dans la rubrique Animaux

[SPA : plus de 44 000 animaux abandonnés ont été pris en charge en 2022](#)

[La SPA et la police signent un partenariat pour la lutte contre la maltraitance animale](#)

Abonnés [Un loup percuté en forêt de Fontainebleau ? «Il a tout de son morphotype», mais...](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Animaux



SPA : plus de 44 000 animaux abandonnés ont été pris en charge en 2022



La SPA et la police signent un partenariat pour la lutte contre la maltraitance animale



Abonnés **Un loup percuté en forêt de Fontainebleau ? «Il a tout de son morphotype», mais...**



Pourquoi nos enfants sont incollables sur la savane mais ne savent pas reconnaître un merle



Abonnés **Le hérisson, sur terre depuis les mammoths, «sera quasiment éteint d'ici à 2025»**



Savoie : il avait volé et violé un chien, un homme condamné à quatre ans de prison ferme



Abonnés **Procès du trafic de viande chevaline : comment les bêtes de laboratoire finissaient dans l'assiette**



Abonnés **Les poussins des villes, victimes de «stress nutritionnel»**